



Retour de consultation

Quartier Église / Sept-Arpens

Piétonnisation de la rue des Grilles

Groupe scolaire Joliot Curie

Madame, Monsieur,

La municipalité s'est engagée à réduire la place de la voiture en ville et notamment aux abords des écoles pantinoises. **L'objectif est de répondre à une demande croissante de la part des parents d'élèves de sécuriser les entrées et les sorties des écoles, de lutter contre la pollution et d'améliorer la qualité de vie en ville.**

C'est ainsi que, du 10 mai au 6 juillet 2021, une expérimentation a été menée aux abords du groupe scolaire Joliot Curie avec la fermeture de la rue des Grilles à la circulation motorisée, entre la rue Honoré d'Estienne d'Orves et la rue de Moscou.

À l'issue de cette expérimentation, une concertation a été organisée auprès des riverains et de la communauté éducative des deux écoles concernées. Au terme du dépouillement des résultats, **parmi les 253 réponses reçues, 64% des répondants se sont montrés insatisfaits de cette expérimentation, et 63% ont plébiscité une réouverture partielle de la rue.**

Au regard des résultats de la concertation, la municipalité a donc décidé **d'aménager le dispositif. Ainsi la rue des Grilles ne sera piétonnisée qu'aux heures d'entrée et de sortie d'école.**

En conséquence, **à partir du lundi 4 octobre, le tronçon de la rue des Grilles, situé entre la rue Honoré Estienne d'Orves et la rue de Moscou, sera fermé à la circulation motorisée, de 8 h 25 à 8 h 55 et de 16 h 35 à 17 h 05, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, en période scolaire. Des agents de tranquillité publique veilleront au respect de cette interdiction de circuler.**

Souhaitant que les adaptations proposées répondent aux enjeux exprimés à l'occasion de la concertation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Bien à vous,

Bertrand Kern
Maire de Pantin